Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE LA BAIE DU COTENTIN
du Lundi 27 février 2017 – 10h00

PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept février à dix heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Michel NEEL.

Nombre de membres : **71**

Nombre de membres présents : **56**

Nombre de membres votants : **58**

Etaient présents : G. DONGE, D. HAMCHIN, M. LEBLANC, G. NOEL LECONTE, G. FOUCHER, Y. POISSON, A. SCELLE, M. BAUDAIN, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, A.F. FOSSARD, V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, J.P. LHONNEUR, J. MICLOT, C. SUAREZ, P. THOMINE, C. FREMONT, P. VIOLETTE, D. CORNIERE, M. JEAN, F. LESACHEY, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTIN, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, M.C. METTE, H. LHONNEUR, F. BEROT, C. CHANTREUIL, M.H. PERROTTE, P. AUBRIL, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, A. LANGLOIS, M. HAIZE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, M. NEEL, H. MILET, S. MARAIS, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, J. LAURENT, R. DUJARDIN, G. DUVERNOIS, J.P. TRAVERT.

Absents représentés : I. BASNEVILLE donne procuration à V. DUBOURG, P. CATHERINE donne procuration à M.H. PERROTTE.

Absents excusés : O. OSMONT, X. GRAWITZ, V. LETOURNEUR, P. LUCAS, E. AUBERT, B. JOSSET, S. LA DUNE, B. MARIE, J.J. LEJUEZ, S. DEBEAUPTE, C. DE VALLAVIEILLE, B. NOEL, G. GUIOC.

1 - Finances :

- Vote des comptes administratifs 2016

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget principal Communauté de Communes

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	023	Virement à la section d'investissement	2 477 219,00	0,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	628 605,00	617 260,87
	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		
Total ORDRE			3 105 824,00	617 260,87
REEL	011	Charges à caractère général	2 295 140,00	1 815 835,01
	012	Charges de personnel et frais assimilés	4 388 145,00	4 273 582,95
	014	Atténuations de produits	3 281 931,00	3 281 931,00
	022	Dépenses imprévues	608 237,51	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	1 592 260,00	1 526 622,50
	66	Charges financières	505 898,00	498 397,01
	67	Charges exceptionnelles	7 810,04	741,30
Total REEL			12 679 421,55	11 397 109,77
Total			**15 785 245,55**	**12 014 370,64**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	38 499,00	38 158,30
Total ORDRE			38 499,00	38 158,30
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 352 596,05	0,00
	013	Atténuations de charges	128 391,00	180 794,34
	70	Produits des services, domaine et ventes di	1 846 061,50	1 764 259,23
	73	Impôts et taxes	8 202 536,00	8 305 049,70
	74	Dotations, subventions et participations	2 595 115,00	2 530 936,45
	75	Autres produits de gestion courante	604 556,00	608 442,74
	77	Produits exceptionnels	17 491,00	16 085,36
Total REEL			15 746 746,55	13 405 567,82
			15 785 245,55	**13 443 726,12**

Résultat exercice	**1 429 355,48**
Excédent 2015 reporté	2 352 596,05
Résultat de clôture	**3 781 951,53**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé	RAR
REEL	001	Déficit d'investissement reporté	1 337 108,83	0,00	
	020	Dépenses imprévues	260 000,00	0,00	
	16	Emprunts et dettes assimilés	692 810,00	681 662,18	
	20	Immobilisations incorporelles	293 152,75	133 026,55	65 688,73
	204	Subventions d'équipement versées	920 846,00	914 845,52	
	21	Immobilisations corporelles	1 823 371,30	1 293 927,87	167 432,49
	23	Immobilisations en cours	1 775 375,85	36 463,47	30 362,87
Total REEL			7 102 664,73	3 059 925,59	263 484,09
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	38 499,00	38 158,30	
	041	Opérations patrimoniales	58 220,00	58 218,96	
Total ORDRE			96 719,00	96 377,26	0,00
Total			**7 199 383,73**	**3 156 302,85**	**263 484,09**

RECETTES

			Crédits	Réalisé	RAR
REEL	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
	10	Dotations, fonds divers et reserves	1 413 562,86	207 969,00	109 776,00
	13	Subventions d'investissement reçues	1 658 989,87	608 929,94	460 777,25
	16	Emprunts et dettes assimilés	947 190,00	945 020,00	
	20	Immobilisations incorporelles	10 724,00	10 723,34	
	21	Immobilisations corporelles	0,00	26 910,00	
	23	Immobilisations en cours	4 873,00	363,46	
Total REEL			4 035 339,73	1 799 915,74	570 553,25
ORDRE	021	Virement de la section de fonctionnement	2 477 219,00	0,00	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	628 605,00	617 260,87	
	041	Opérations patrimoniales	58 220,00	960 294,82	
Total ORDRE			3 164 044,00	1 577 555,69	0,00
Total			**7 199 383,73**	**3 377 471,43**	**570 553,25**

Résultat exercice	**221 168,58**	
Résultat des restes à réaliser		307 069,16
Déficit 2015 reporté	-1 337 108,83	
Résultat de clôture	**-1 115 940,25**	

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget général de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe port de plaisance

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe du port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	023	Virement à la section d'investissement		
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	111 640,79	94 909,96
Total ORDRE			111 640,79	94 909,96
REEL	011	Charges à caractère général	232 357,21	191 190,81
	012	Charges de personnel et frais assimilés	45 150,00	38 584,74
	022	Dépenses imprévues	4 000,00	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	3 010,00	1 012,73
	66	Charges financières	10 615,00	10 395,42
	67	Charges exceptionnelles	6 310,00	3 997,45
	69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
Total REEL			301 442,21	245 181,15
Total			**413 083,00**	**340 091,11**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	48 342,00	48 342,00
Total ORDRE			48 342,00	48 342,00
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	51 734,73	0,00
	70	Produits des services, domaine et ventes di	291 000,00	266 984,68
	75	Autres produits de gestion courante	13 200,00	11 620,08
	77	Produits exceptionnels	8 806,27	13 147,64
Total REEL			364 741,00	291 752,40
			413 083,00	**340 094,40**

Résultat exercice	**3,29**
Excédent 2015 reporté	51 734,73
Résultat de clôture	51 738,02

INVESTISSEMENT

			Crédits	Réalisé
REEL	16	Emprunts et dettes assimilés	27 620,00	27 591,10
	20	Immobilisations incorporelles	5 983,16	5 000,00
	21	Immobilisations corporelles	89 615,84	28 458,58
Total REEL			123 219,00	61 049,68
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	48 342,00	48 342,00
Total ORDRE			48 342,00	48 342,00
Total			**171 561,00**	**109 391,68**

			Crédits	Réalisé
REEL	001	Excédent d'investissement reporté	9 920,21	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilés	50 000,00	0,00
Total REEL			59 920,21	0,00
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	111 640,79	94 909,96
Total ORDRE			111 640,79	94 909,96
			171 561,00	**94 909,96**

Résultat exercice	**-14 481,72**
Excédent 2015 reporté	9 920,21
Résultat de clôture	-4 561,51

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe du Port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe du Port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe marchés aux bestiaux

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe des marchés aux bestiaux de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	6 787,16	6 787,00
Total ORDRE			6 787,16	6 787,00
REEL	011	Charges à caractère général	29 657,84	21 833,38
	012	Charges de personnel et frais assimilés	3 210,00	-1 300,00
	65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,90
	67	Charges exceptionnelles	5,00	0,00
Total REEL			32 922,84	20 534,28
			39 710,00	**27 321,28**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	8 800,03	0,00
	70	Produits des services, domaine et ventes di	29 700,00	26 351,88
	74	Subventions d'exploitation	0,00	303,08
	75	Autres produits de gestion courante	1 200,00	1 200,00
	77	Produits exceptionnels	9,97	0,00
Total REEL			39 710,00	27 854,96
			39 710,00	**27 854,96**

Résultat exercice	**533,68**
Excédent 2015 reporté	8 800,03
Résultat de clôture	**9 333,71**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé	RAR
REEL	20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	1 790,00	
	21	Immobilisations corporelles	22 559,00	496,67	2 310,78
Total REEL			24 559,00	2 286,67	2 310,78
			24 559,00	**2 286,67**	**2 310,78**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	001	Excédent d'investissement reporté	17 771,84	0,00
Total REEL			17 771,84	0,00
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	6 787,16	6 787,00
Total ORDRE			6 787,16	6 787,00
			24 559,00	**6 787,00**

Résultat exercice	**4 500,33**	
Résultat des restes à réaliser		-2 310,78
Excédent 2015 reporté	17 771,84	
Résultat de clôture	**22 272,17**	

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe des marchés aux bestiaux de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe des marchés aux bestiaux de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe Ordures ménagères Sainte-Mère Eglise - REOM

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe des Ordures ménagères – REOM - de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	76 147,00	68 817,64
Total ORDRE			76 147,00	68 817,64
REEL	011	Charges à caractère général	783 787,04	232 530,88
	012	Charges de personnel et frais assimilés	65 100,00	60 248,96
	022	Dépenses imprévues	59 000,00	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	377 500,00	371 762,12
	67	Charges exceptionnelles	13 500,00	11 748,67
Total REEL			1 298 887,04	676 290,63
			1 375 034,04	**745 108,27**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	650 175,74	0,00
	70	Produits des services, domaine et ventes di	704 000,00	702 432,49
	74	Subventions d'exploitation	2 560,00	2 560,00
	75	Autres produits de gestion courante	96 730,00	96 721,55
	77	Produits exceptionnels	500,00	1 505,54
Total REEL			1 453 965,74	803 219,58
			1 453 965,74	**803 219,58**

Résultat exercice	**58 111,31**
Excédent 2015 reporté	650 175,74
Résultat de clôture	**708 287,05**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
REEL	21	Immobilisations corporelles	277 000,00	35 160,00
Total REEL			277 000,00	35 160,00
			277 000,00	**35 160,00**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	001	Excédent d'investissement reporté	76 501,30	0,00
	10	Dotations, fonds divers et reserves	45 420,00	6 457,00
Total REEL			121 921,30	6 457,00
ORDRE	021	Virement de la section de fonctionnement	78 931,70	0,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	76 147,00	68 817,64
Total ORDRE			155 078,70	68 817,64
			277 000,00	**75 274,64**

Résultat exercice	**40 114,64**
Excédent 2015 reporté	76 501,30
Résultat de clôture	**116 615,94**

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe des Ordures ménagères – REOM - de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe des Ordures ménagères – REOM - de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe Tourisme

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe Tourisme de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	023	Virement à la section d'investissement		
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	14 400,00	11 359,57
	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		
Total ORDRE			14 400,00	11 359,57
REEL	011	Charges à caractère général	152 926,73	143 677,58
	012	Charges de personnel et frais assimilés	94 348,27	67 025,00
	65	Autres charges de gestion courante	500,00	221,28
	67	Charges exceptionnelles	6 900,00	374,90
Total REEL			254 675,00	211 298,76
			269 075,00	**222 658,33**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		
Total ORDRE				
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	68 654,66	0,00
	013	Atténuations de charges	20 000,34	21 436,28
	70	Produits des services, domaine et ventes di	79 920,00	86 220,00
	75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	115 000,00
	77	Produits exceptionnels	500,00	0,00
Total REEL			269 075,00	222 656,28
			269 075,00	**222 656,28**

Résultat exercice	**-2,05**
Excédent 2015 reporté	68 654,66
Résultat de clôture	**68 652,61**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
REEL	20	Immobilisations incorporelles	3 200,00	2 790,42
	21	Immobilisations corporelles	13 546,00	3 942,37
Total REEL			16 746,00	6 732,79
			16 746,00	**6 732,79**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	001	Excédent d'investissement reporté	1 789,87	0,00
	10	Dotations, fonds divers et reserves	556,13	1 205,00
Total REEL			2 346,00	1 205,00
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	14 400,00	11 359,57
Total ORDRE			14 400,00	11 359,57
			16 746,00	**12 564,57**

Résultat exercice	**5 831,78**
Excédent 2015 reporté	1 789,87
Résultat de clôture	**7 621,65**

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe Tourisme de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe Tourisme de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
Total ORDRE				
REEL	011	Charges à caractère général	99 320,00	17 151,72
	012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	9 500,00
	022	Dépenses imprévues	1 150,00	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	873,09
	66	Charges financières	50,00	0,00
	67	Charges exceptionnelles	500,00	280,00
Total REEL			111 520,00	27 804,81
			111 520,00	**27 804,81**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	14 519,48	0,00
	70	Produits des services, domaine et ventes di	97 000,52	34 375,00
	77	Produits exceptionnels	0,00	4,96
Total REEL			111 520,00	34 379,96
			111 520,00	**34 379,96**

Résultat exercice	**6 575,15**
Excédent 2015 reporté	14 519,48
Résultat de clôture	**21 094,63**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
REEL	20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	420,00
	21	Immobilisations corporelles	1 700,00	0,00
Total REEL			3 200,00	420,00
			3 200,00	**420,00**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	001	Excédent d'investissement reporté	3 155,85	0,00
	10	Dotations, fonds divers et reserves	44,15	0,00
Total REEL			3 200,00	0,00
			3 200,00	**0,00**

Résultat exercice	**-420,00**
Excédent 2015 reporté	3 155,85
Résultat de clôture	**2 735,85**

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 : budget annexe Zones d'activités CCBDC

Madame Fillâtre, trésorière, présente le Compte Administratif du budget annexe Zones d'activités de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

			Crédits	Réalisé
REEL	011	Charges à caractère général	1 921 300,00	502 098,55
	65	Autres charges de gestion courante	8,03	0,19
	66	Charges financières	6 000,00	2 596,00
Total REEL			1 927 308,03	504 694,74
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	1 710 946,56	989 732,56
	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	5 000,00	2 296,00
Total ORDRE			1 715 946,56	992 028,56
			3 643 254,59	**1 496 723,30**

RECETTES

			Crédits	Réalisé
REEL	002	Excédent de fonctionnement reporté	299 337,91	0,00
	70	Produits des services, domaine et ventes di	335 500,00	0,00
	74	Dotations, subventions et participations	385 704,00	0,00
	75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00
Total REEL			1 020 551,91	0,00
ORDRE	042	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	2 617 702,68	1 195 089,39
	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	5 000,00	2 296,00
Total ORDRE			2 622 702,68	1 197 385,39
			3 643 254,59	**1 197 385,39**

Résultat exercice	**-299 337,91**
Excédent 2015 reporté	299 337,91
Résultat de clôture	**0,00**

INVESTISSEMENT								
DEPENSES					RECETTES			
			Crédits	Réalisé				Crédits	Réalisé
REEL	001	Déficit d'investissement reporté	661 743,88	0,00	REEL	16	Emprunts et dettes assimilés	1 568 500,00	300 000,00
Total REEL			661 743,88	0,00	Total REEL			1 568 500,00	300 000,00
ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	2 617 702,68	1 195 089,39	ORDRE	040	Opérations d'ordre de transfert entre sectior	1 710 946,56	989 732,56
Total ORDRE			2 617 702,68	1 195 089,39	Total ORDRE			1 710 946,56	989 732,56
			3 279 446,56	**1 195 089,39**				**3 279 446,56**	**1 289 732,56**
		Résultat exercice		**94 643,17**					
		Excédent 2015 reporté		-661 743,88					
		Résultat de clôture		**-567 100,71**					

Compte de Gestion 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif du budget annexe Zones d'activités de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour l'exercice 2016, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve le compte de gestion 2016** dressé par le comptable **à l'unanimité.**

Compte Administratif 2016

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif, et approuvé le compte de gestion, Monsieur Pierre Aubril, 1er Vice-Président, propose le vote dudit compte administratif à l'assemblée.

Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président, s'étant retiré des débats, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016** relatif au budget annexe Zones d'activités de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

- **Vote de l'affectation et de la reprise des résultats pour l'ensemble des budgets**

Affectation et reprise des résultats 2016 du budget général ainsi que des budgets annexes Port de plaisance, Marchés aux bestiaux, Redevance Ordures ménagère, Tourisme, SPANC et Zones d'activité de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaires les résultats de chacun des budgets de la communauté de communes exposées ci-après :

BUDGET GENERAL CC BAIE DU COTENTIN		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	1.429.355,48
	Résultat antérieur reporté	2.352.596,05
	Résultat à affecter	3.781.951,53
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	221.168,58
	Résultat antérieur reporté	- 1.337.108,83
	Déficit de clôture	- 1.115.940,25
	Solde des restes à réaliser d'investissement	307.069,16
	Déficit cumulé	- 808.871,09
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**2.973.080,44**
Déficit reporté en investissement au D 001		**- 1.115.940,25**
Au 1068		**808.871,09**

Budget annexe PORT DE PLAISANCE		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	3,29
	Résultat antérieur reporté	51.734,73
	Résultat à affecter	51.738,02
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	- 14.481,72
	Résultat antérieur reporté	9.920,21
	Déficit de clôture/cumulé	-4.561,51
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**47.176,51**
Déficit reporté en investissement au D 001		**- 4.561,61**
Au 1068		**4.561,61**

Budget annexe MARCHES AUX BESTIAUX		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	- 1.562,40
	Résultat antérieur reporté	8.800,03
	Résultat à affecter	7.237,63
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	4.500,33
	Résultat antérieur reporté	17.771,84
	Résultat de clôture	22.272,17
	Solde des restes à réaliser d'investissement	- 2.310,78
	Excédent cumulé	19.961,39
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**7.237,63**
Excédent reporté en investissement au R 001		**19.961,39**

Budget annexe ORDURES MENAGERES STE MERE		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	58.111,31
	Résultat antérieur reporté	650.175,75
	Résultat à affecter	708.287,06
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	36.811,76
	Résultat antérieur reporté	76.501,30
	Déficit de clôture/cumulé	113.313,06
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**708.287,06**
Excédent reporté en investissement au R 001		**113.313,06**

Budget annexe TOURISME		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	- 2,05
	Résultat antérieur reporté	68.654,66
	Résultat à affecter	65.652,61
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	6.160,29
	Résultat antérieur reporté	1.789,87
	Déficit de clôture/cumulé	7.950,16
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**65.652,61**
Excédent reporté en investissement au R 001		**7.950,16**

Budget annexe SPANC		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	6.575,15
	Résultat antérieur reporté	14.519,48
	Résultat à affecter	20.674,63
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	- 420,00
	Résultat antérieur reporté	3.155,85
	Déficit de clôture/cumulé	2.735,85
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**20.674,63**
Excédent reporté en investissement au R 001		**2.735,85**

Budget annexe ZONES d'ACTIVITE		
RESULTAT 2016		
Résultat de fonctionnement	Résultat de l'exercice	-299.337,91
	Résultat antérieur reporté	299.337,91
	Résultat à affecter	0,00
Résultat d'investissement	Solde d'exécution de la section	94.643,17
	Résultat antérieur reporté	- 661.743,88
	Déficit de clôture/cumulé	- 567.100,71
REPRISE		
Excédent reporté en fonctionnement au R 002		**0,00**
Déficit reporté en investissement au D 001		**- 567.100,71**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **adopte à l'unanimité les affectations et reprises de résultats telles qu'exposées ci-dessus** relatif au budget général ainsi qu'aux budgets annexes de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

- Débat d'orientations budgétaires 2017

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur le Président rappelle qu'un débat a lieu au Conseil communautaire sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Vu les orientations budgétaires données par les vice-présidents.

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport aux membres du Conseil communautaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et sur la base des éléments du rapport annexé, les membres du Conseil communautaire, engagent le débat préalable d'orientation budgétaire.

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

- **Contexte général : Loi de Finances 2016 (LOI n° 2015-1785 du 29 décembre 2015)**
  - **Pour les dotations :**
    - La contribution des collectivités territoriales au **redressement des comptes publics** à 11 Md€ sur la période 2015–2017 est maintenue avec la reconduction à la hausse du montant de 2017. Cependant le Président de la République a annoncé que la baisse des dotations pour 2017 sera réduite de moitié. Pour la CCBDC, l'effort supplémentaire en 2017 est évalué à 155.600 euros portant la participation au redressement des comptes publics à 662.830 euros.
    - l'enveloppe du FPIC est de 1Md€ en 2017, comme en 2016. Elle n'augmentera qu'en 2018.
    - Le fonds d'aide à l'investissement public local est prolongé et revu à la hausse pour être porté à 1,2 Md€.
    - La continuité de l'éligibilité au FCTVA pour les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.
    - Les valeurs locatives devraient être revalorisées à 1,004, soit une augmentation, à taux égal de 0,04 % des taxes foncières, d'habitation et CFE.
- **Contexte général : Evolution des charges de personnel**
    - Des décisions gouvernementales impactant les rémunérations des agents et induisant une hausse des charges de personnel
      - Mise en œuvre du protocole PPCR (Protocole Parcours Carrière et Rémunération),
      - Augmentation de la valeur du point d'indice de +0,6 % au 1er février 2017 ;
      - Hausse de plusieurs cotisations sociales et de retraite (CNRACL, IRCANTEC, Vieillesse).
- **Contexte général : Un investissement limité des acteurs économiques**
  - Le projet de loi de finances (PLF) de 2017 examiné au Parlement prévoit **une croissance de 1 % en 2017**. Le taux d'inflation devrait rester faible autour de 1%.

- Lors du débat d'orientation budgétaire 2016, il avait été noté que la conjoncture économique conduisait à être prudent sur l'évolution des recettes fiscales. Il est proposé d'avoir la même prudence en 2017.

➢ **Contexte général : pas de changement d'organisation territoriale pour la CCBDC**

- Le nouveau Schéma de Coopération Intercommunal prévoyant la constitution d'un EPCI à l'échelle du Cotentin a été adopté mais la CC de la Baie du Cotentin n'en fait pas partie.

➢ **Présentation des évolutions de la CCBDC pour 2017**

- Pas de nouvelles compétences transférées : un périmètre de compétence identique à celui de 2016.

➢ **Masse salariale – évolution 2015-2016**

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Variation 2015/2014	Variation 2016/2015
Charges générales	101 284	106 911	130 132	5,56%	21,72%
Rémunérations	3 126 775	3 470 602	3 582 593	11,00%	3,23%
Mises à disposition	510 677	579 044	560 858	13,39%	-3,14%
TOTAUX	**3 738 735**	**4 156 558**	**4 273 583**	**11,18%**	**2,82%**

♦ **Masse salariale**

- L'évolution de la masse salariale est maîtrisée en 2016. Les importantes variations entre 2014 et 2015 étaient dues à la création de postes, aux recrutements relatifs, notamment, au ramassage des ordures ménagères ainsi qu'à l'urbanisme.
- L'importante augmentation des charges générales est due à plusieurs facteurs :
  - ♦ une augmentation importante de la cotisation au CDAS, calculée sur le CA de N-2 donc pour la 1ère année sur l'effectif réel de la CCBDC
  - ♦ une augmentation importante de l'assurance du personnel recalculée sur les masses salariales réelles 2014 et 2015
  - ♦ La réalisation des visites de médecine du travail conventionnée pour la totalité des agents.
- La hausse des rémunérations est contenue, il s'agit principalement de la mission accessibilité, de la revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2016 ainsi que des avancements annuels.

♦ **Mutualisation et Mise à disposition de personnels**

Carentan-les-Marais vers Communauté de Communes	
Technique : Entretien courant et petites réparations des bâtiments de la CCBDC ainsi que ceux mis à disposition sur le territoire de la commune – Personnels de ménage pour l'entretien de l'ensemble des bâtiments Administratif : mutualisation des personnels pour l'établissement des paies, la direction technique, la gestion informatique Scolaire : mutualisation des personnels intervenant dans les restaurants scolaires non transférés Marché aux bestiaux : mise à disposition de 2 agents pour la tenue des marchés les lundis et mardis Jeunesse : personnels d'animation mutualisés TAP / ALSH Environnement : littoral Montant de 318 K€ en 2016.	
Communes vers Communauté de Communes : *personnels restauration scolaire et le transport scolaire*	
Des communes vers la CCBDC	Mise à disposition du personnel de restauration scolaire : 306 K€ en 2016 et d'accompagnement en transport scolaire : 24 K€ en 2016
Communauté de Communes vers Carentan-les-Marais et ACCUEIL	
Carentan-les-Marais	personnel d'animation et de restauration scolaire : 32 K€ en 2016
Accueil	personnel d'animation, de personnel pour le portage des repas ainsi que pour le référent famille : 145 K€ en 2016
Avec les communes membres	
Convention de prestations dans le cadre de l'instruction des autorisations du droit des sols entre la CCBDC et les communes membres – 83 K€ en 2016 -	

- Le remboursement des mises à disposition de personnels représente 526.234,55 € au CA 2016, soit 12% des dépenses de personnel et 19.789,59 € en sus sur le budget annexe du port (entretien/ménage)

Exécution de l'exercice 2016 et évolution des ratios financiers et budgétaires

Taux de réalisation de l'exercice 2016

	Prévu 2016	Réalisé 2016	Taux 2016
Dépenses réelles de fonctionnement	**12.679.422**	**11.397.110**	**90 %**
Recettes réelles de fonctionnement	**13.394.151**	**13.405.568**	**100 %**
Dépenses réelles d'investissement avec les reports	**5.765.556**	**3.323.410**	**58 %**
Recettes réelles d'investissement avec les reports	**4.035.340**	**2.370.469**	**59 %**

- Le taux d'exécution faible en investissement provient d'une inscription de crédits importante relative à des opérations envisagées mais non encore réalisées.

Résultats exercice 2016

	Réalisation 2016	Résultat 2015 cumulé	Solde à reprendre en 2017
Excédent de fonctionnement (a)	***1.429.355,48***	***2.352.596,05***	***3.781.951,53***
Excédent et déficit d'investissement (b)	***221.168,58***	***- 1.337.108,83***	***- 1.115.940,25***
Résultat des restes à réaliser (c)	**307.069,16**		
Montant capitalisé prélevé sur l'excédent de fonctionnement (d = b+c)			**0**
Montant à reprendre en excédent de fonctionnement pour 2017 (a-d)			**3.781.951,53**

- L'exercice 2016 dégage un résultat de fonctionnement positif de 1.429.355,48 euros (961.258 euros en 2015), soit 10,66 % (7,39 % en 2015) des recettes réelles de fonctionnement.
- Ce retour au niveau de 2014 résulte d'une stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement entre 2015 et 2016 alors que les recettes augmentent (recettes fiscales notamment CFE, FPIC et remboursement arrêts maladie différés)
- Compte tenu de la conjoncture, la CCBDC a su maintenir un bon niveau de recettes réelles et assure ainsi un bon résultat de fonctionnement qui est à pérenniser en 2017.

Evolution des équilibres financiers : dépenses de fonctionnement

	2016	2015	16/15
Dépenses de gestion	**10.377.272**	**10.452.846**	**- 0,73 %**
Charges de gestion (011)	1.815.835	1.901.534	- 4,51 %
Frais de personnel net (012-6419)	4.092.789	4.056.932	+ 0,88 %
Attribution de compensation versée	2.942.025	2.980.380	- 1,29 %
Autres charges de gestion (65)	1.526.623	1.514.000	+ 8,33 %

- Les charges de gestion (le chapitre 011) ont légèrement baissé prouvant ainsi la rigueur de gestion éprouvée dès l'exercice 2016
- Les frais de personnel sont stables avec un périmètre de compétences sans évolution par rapport à 2015. La CC Baie du Cotentin profite encore des remboursements sur les contrats aidés.
- Les autres charges de gestion (chapitre 65) augmentent légèrement du fait principalement du versement de la subvention tour de France 2016 au Conseil Départemental (96.000 €). Les contributions sont stables et l'ensemble des autres subventions diminue suite aux décisions du Conseil communautaire.

Evolution des équilibres financiers : recettes de fonctionnement

	2016	2015	16/15
Recettes de fonctionnement	**13.085.294**	**12.270.462**	**+ 6,64 %**
Dotation intercommunalité	701.418	997.808	- 29,71 %
Dotation de compensation	751.469	766.297	- 1,94 %
Contributions directes, impôts prof., FPIC et TEOM (hors Taxe de séjour, intégralement reversée au budget annexe Tourisme)	8.181.656	7.912.584	+ 3,40 %
Dotations hors DGF (FDPTP et compensations)	261.081	339.035	- 23,00 %
Dotations/participations	816.968	506.692	+ 61,23 %
Autres Produits (produits des services - 70, loyers - 75)	2.372.702	2.254.738	+ 5,23 %

- La contribution au redressement des finances publiques se poursuit (- 196 K€ en 2015, - 199 K€ en 2016)
- Cette baisse est compensée par la hausse des recettes fiscales et FPIC (+ 269 K€).
- La diminution des autres dotations est liée à une baisse des compensations de 35 K€ et un FDPTP de 70 K€ pour 103 K€ en 2015.
- L'évolution dans les autres dotations (participations) est positive du fait de la recette liée à la participation au service ADS sur une année complète, d'une partie de la participation des communes à l'étude de danger ainsi qu'aux subventions exceptionnelles versées relatives au Tour de France.
- Pour les autres produits, la progression provient de diverses hausses des recettes des produits des services ainsi que des loyers perçus du PSLA sur une année complète d'occupation.

La progression tant des dépenses que des recettes reste très modérée et s'inscrit dans une gestion rigoureuse.

Evolution des ratios de fonctionnement

Ratios de fonctionnement	2016	2015
Frais de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	37 %	36 %
Reversements de fiscalités/Dépenses réelles de fonct.	28 %	28 %
Dép. de fonct. + rbrst dette / Recettes réelles de fonct.	90 %	93 %
Dotations de fonct. / Recettes réelles de fonctionnement	19 %	20 %
Impositions directes / Recettes réelles de fonctionnement	62 %	61 %

Evolution des équilibres financiers

	2016	2015	16/15
EPARGNE DE GESTION	**2.506.855**	**2.102.315**	**19,24 %**
Intérêt de la dette (-)	498.397	512.429	- 2,74 %
EPARGNE BRUTE	**2.008.458**	**1.589.886**	**+ 26,32 %**
Remboursement en capital (-)	681.662	619.634	+ 10,01 %
EPARGNE NETTE ou DISPONIBLE	**1.326.796**	**970.252**	**+ 36,74 %**

- L'exercice 2016 voit une augmentation de 36 % de l'épargne nette ou disponible, dans la continuité des chiffres de bonne gestion présenté précédemment.
- On peut qualifier de stable la capacité d'investissement de la Communauté de Communes car 2016 retrouve le niveau de 2014. Il importe d'être en capacité de la maintenir.
- Les frais financiers diminuent mais le remboursement en capital augmente du fait de l'évolution des emprunts en cours et de la non souscription à des emprunts nouveaux

Evolution des équilibres financiers –ratios - section investissement

	2016	2015	16/15
Dépenses d'équipement	**2.378.263**	**1.866.032**	**+ 27 %**
Equipement (cptes 21-23)	1.330.391	1.712.192	
Autres dépenses	1.047.872	153.840	
Recettes d'investissement	**854.896**	**1.370.413**	**- 62 %**
Dotations et Subventions	608.930	1.094.243	
Autres recettes hors emprunts (cptes 10,…)	245.966	276.170	
BESOIN DE FINANCEMENT	**1.523.367**	**474.633**	**321 %**
Emprunt	**945.020**	**2.242**	
Epargne disponible	**1.326.796**	**970.252**	
Fonds de roulement final (de l'exercice)	**748.448**	**476.875**	**+ 157 %**

- La section d'investissement subit d'importantes fluctuations dues à la réalisation des dépenses d'investissement et leur décalage quant au versement des subventions ainsi que du FCTVA.
- Le document ci-dessus ne prend pas en compte les restes à réaliser mais présente un instantané des comptes administratifs et du réalisé de l'exercice.

Section investissement : les principales opérations prévues en 2017 (et suivants pour certains)

Nature de l'opération	Détail de l'op	Montant estimé (en euros)	Recettes attendues ou estimées (en €)	Solde Net CCBDC	Commentaires
Abattoir		**100 000**	**0**	**100 000**	En 2017, réalisation d'études et concours d'architecte
Portes à flot	*TC maîtrise d'œuvre*	36 000			Maîtrise d'œuvre réactualisée 26.000 + missions CT et SPS 10.000
	travaux	855 017			Travaux
	sous-total TTC	**891 017**	**708 063**	**0**	Financements pour 708.063 : FCTVA 145.340 - DETR 166.063 - Département 30.000 - AESN 396.660 Solde à financer : 182.954 € financé par les communes de Carentan, St-Hilaire-Petitville et l'ASA de la Taute
Port à sec	*TTC*	**516 000**	**139 000**	**377 000**	Recette locative dans l'attente de la vente => couvrira l'emprunt HT 430.000
Isolation thermique des locaux administratifs et chauffage		**200 000**	**50 000**	**150 000**	menuiseries façade sud - isolation - chaudière FCTVA 32.808 - éligible subvention
PLUI		**75 000**	**12 300**	**62 700**	
SIL - Signalisation information Locale		**50 000**	**8 200**	**41 800**	Matériel 35.000 €, animation 15.000 € - montants définitifs non connus - éligible pour subventions
Affaires scolaires		**90 000**	**14 700**	**75 300**	investissements divers : mobilier, travaux, équipements de cuisines -> 40.000 € Etudes cantines scolaires : 50.000 €
Aquadick		**45 000**	**7 380**	**37 620**	Détail inconnu à ce jour - renouvellements
Crèche		**110 000**	**90 000**	**20 000**	Travaux anciens locaux du RAM (extension)
Gymnase Gambetta - carentan		**175 000**	**30 000**	**145 000**	Travaux toitures, sols, autres à définir
Gymnase Ste Mère		**175 000**	**30 000**	**145 000**	Travaux toitures, sols, autres à définir
Voirie	*TTC*	**600 000**	**98 424**	**501 576**	FCTVA 98.424
Equipements informatiques/bure	***TTC***	**40 000**	**6 560**	**33 440**	pour plusieurs services : ordinateurs en renouvellement - logiciels - copieur
TOTAL A FINANCER EN 2017 (Budget génér		**2 767 017**	**1 144 127**	**1 439 936**	

Environnement (OM)	***HT***	**285 360**	**0**	**285 360**	Sur budget annexe (€ HT) : Acquisition 240 bacs de 660L 30.360 € - Colonnes de tri à refaire : 40.000 € - mise aux normes déchetterie à chiffrer (ici, 40.000) - acquisition d'une benne à ordures ménagères : 175.000 € neuf ou occasion à débattre
port de plaisance	***HT***	**80 000**	**0**	**80 000**	Sur budget annexe : Travaux logements 16.000 + local optimist - nouveau ponton "nu" attente écluse 30.000 - autres à définir 34.000
TOTAL A FINANCER EN 2017 -Budgets anne		**365 360**	**0**	**365 360**	

PROJETS DEVELOPPEMENT ZONES D'ACTIVITES (Budget annexe)		Montant estimé (en euros)	Recettes attendues ou estimées (en €)	Solde Net CCBDC	Commentaires
Zones d'activités	*ZA du Foirail*	794 000	865 330	0	Poursuite et fin des travaux et vente des terrains
	ZA de Blosville				
	ZA de Sainteny				
	ZA Mingrelin	630 000	213 200	0	Acquisition 2016 : 80.000 € - Etude de sols -Mission Maîtrise d'Œuvre + Travaux 550.000 - DETR sollicitée 213.200 + vente parcelle. Pour mémoire acquisitions foncières 2015 pour 600.000 €
	ZA de Ste Mère Eglise	455 500	45 000	0	Travaux d'aménagment 400.000 - MOE 30.500 - Etude EDF 25.000 vente de parcelle prévue 45.000
	Total HT	**1 879 500**	**1 123 530**	**0**	

Etat de la dette au 31 décembre 2016

- La CCBDC a 18 emprunts sur le budget principal et 6 sur les budgets annexes. Un seul emprunt à taux variable. Il s'agit d'emprunts longs à amortissement progressif. L'encours de dette est de 12.060.758,84 € au 31/12/2016 sur le budget principal.
- En 2016 l'emprunt relatif à l'atelier relais de Carentan a été intégré au budget principal car le budget annexe est clôturé au 31.12.2015
- La majorité des emprunts contractés concernent des biens apportant des loyers, aussi une bonne partie des charges d'emprunts sont couvertes par des recettes locatives.
- L'emprunt souscrit pour verser la subvention à Manche Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire est réalisé en amortissement constant, cela permettant d'équilibrer le remboursement de capital avec l'amortissement de la subvention versée.

Projet	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Annuité	Recettes	Reste à charge
Multi-investissements 2008	1 900 000	1 249 385	144 700	0	-144 700
Multi-investissements 2012	350 000	278 339	31 999	0	-31 999
Aquadick	4 725 000	3 762 247	322 897	322 897	0
Gendarmerie Carentan	2 380 000	1 927 764	155 831	140 182	-15 649
Gendarmerie Ste Mère	1 515 000	1 314 736	93 936	78 594	-15 342
PSLA	1 270 000	1 071 856	113 359	107 700	-5 659
Fibre optique	912 020	893 780	59 099	0	-59 099
Logements Angoville	120 140	81 934	5 709	8 405	2 696
Charcuterie de la Trappe	1 275 000	393 162	128 155	128 434	279
Atelier ZA Picauville	488 000	437 330	35 687	35 052	-635
Ateliers 2005 Ste Mère	399 000	84 402	38 710	40 207	1 497
Ateliers 2007 Ste Mère	485 000	223 765	69 430	42 130	-27 300
Atelier-relais Carentan	470 000	309 058	35 794	18 000	-17 794
Aménagement ALSH Carentan	33 000	33 000	3 300	0	-3 300
Budget général	***16 322 160***	***12 060 759***	***1 238 606***	***921 601***	***-317 005***
Infrastructures portuaires	290 000	207 572	22 167	22 167	0
Travaux infrastructure	*50 000*	*5 833*			
Reconstruction porte écluse 2012	*120 000*	*100 960*			
Aire de carénage	*120 000*	*100 779*			
Bar du port	170 000	69 517	16 203	11 727	-4 476
Extension du bar	*120 000*	*34 378*			
Aménagement intérieur du bar	*50 000*	*35 139*			
Port	***460 000***	***277 090***	***38 370***	***33 894***	***-4 476***
Communauté de Communes	**16 782 160**	**12 337 849**	**1 276 976**	**955 495**	**-321 481**

Les résultats 2016 de l'ensemble des budgets

BUDGET GENERAL CC BAIE DU COTENTIN	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	1.429.355,48
Résultat antérieur reporté	2.352.596,05
Résultat à affecter	3.781.951,53
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	221.168,58
Résultat antérieur reporté	- 1.337.108,83
Déficit de clôture	- 1.115.940,25
Solde des restes à réaliser d'investissement	307.069,16
Besoin de financement	- 808.871,09
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	**2.973.080,44**
Déficit reporté en investissement au D 001	**- 1.115.940,25**
Au 1068 – autofinancement	**808.871,09**

Budget annexe PORT DE PLAISANCE	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	3,29
Résultat antérieur reporté	51.734,73
Résultat à affecter	51.738,02
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 14.481,72
Résultat antérieur reporté	9.920,21
Solde des restes à réaliser d'investissement	0
Déficit cumulé	-4.561,51
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	47.176,51
Déficit reporté en investissement au D 001	- 4.561,61
Au 1068 - autofinancement	4.561,61

Budget annexe MARCHES AUX BESTIAUX	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 1.562,40
Résultat antérieur reporté	8.800,03
Résultat à affecter	7.237,63
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	4.500,33
Résultat antérieur reporté	17.771,84
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 2.310,78
Excédent cumulé d'investissement	19.961,39
AFFECTATION ET REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	7.237,63
Excédent reporté en investissement au R 001	19.961,39

Budget annexe ORDURES MENAGERES STE MERE	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	58.111,31
Résultat antérieur reporté	650.175,75
Résultat à affecter	708.287,06
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	36.811,76
Résultat antérieur reporté	76.501,30
Excédent cumulé d'investissement	113.313,06
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	708.287,06
Excédent reporté en investissement au R 001	113.313,06

Budget annexe TOURISME	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 2,05
Résultat antérieur reporté	68.654,66
Résultat à affecter	65.652,61
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	6.160,29
Résultat antérieur reporté	1.789,87
Excédent cumulé d'investissement	7.950,16
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	65.652,61
Excédent reporté en investissement au R 001	7.950,16

Budget annexe du SPANC	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	6.575,15
Résultat antérieur reporté	14.519,48
Résultat à affecter	20.674,63
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 420,00
Résultat antérieur reporté	3.155,85
Excédent cumulé d'investissement	2.735,85
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	20.674,63
Excédent reporté en investissement au R 001	2.735,85

Budget annexe des ZONES d'ACTIVITE	
RESULTAT 2016	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	86.202,09
Résultat antérieur reporté	299.337,91
Résultat à affecter	385.540,00
Résultat d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	96.643,17
Résultat antérieur reporté	- 661.743,88
Déficit cumulé d'investissement	- 567.100,71
REPRISE	
Excédent reporté en fonctionnement au R 002	385.540,00
Déficit reporté en investissement au D 001	- 567.100,71

Stabilité de la fiscalité ménage

- Après une nécessaire augmentation de la fiscalité des ménages en 2016, il est proposé de reconduire les taux 2016 en 2017.

Optimisation des recettes

- L'augmentation du FPIC ainsi que la répartition dérogatoire votée ont permis à la CCBDC de maintenir un niveau de ressources fiscales ;
- Il doit être voté la possibilité de reversement d'un pourcentage de la taxe foncière perçue par les communes membres recevant des investissements industriels financés par la CCBDC. Ce reversement, conventionné, pourrait apporter une recette supplémentaire de 50.000 € à la CCBDC.
- Les augmentations successives des tarifs des repas servis par la restauration scolaire ont permis de maintenir le niveau de déficit du service sans qu'il s'aggrave.
- Suite aux nouveaux tarifs jeunesse portant application des coefficients CAF et de la participation prévue de la CAF le niveau des recettes devrait se maintenir.

Diminution de dépenses

- Continuité de réduction et/ou suppression de subventions versées : sorties pédagogiques primaires, amicales de pompiers pourraient diminuer les dépenses d'environ 13.000 €
- La maîtrise des dépenses énergétiques sur l'ensemble des bâtiments de la CCBDC est un chantier en cours qui devrait pouvoir diminuer les dépenses. Le marché de fourniture d'électricité contracté fin 2015 ayant permis de ne pas impacter la hausse de 6% de l'électricité sur les plus importants contrats (plus de 36 Kva) devra être à nouveau lancé car il prend fin au 30.06.2017.
- Poursuite de la politique de réduction des frais de personnels par moins d'embauches de saisonniers et une meilleure mutualisation des compétences entre les services de la CCBDC et les communes pôles.
- Le rapport d'orientation budgétaire est un document d'information sur la situation financière de la collectivité. Il est également l'occasion d'examiner, sur la base d'hypothèses et d'estimations dont le degré de fiabilité diminue avec le temps de la prévision, la capacité de la CCBDC à mener à bien ses projets tout en conservant des marges de manœuvre.
- Le rapport indique que la capacité d'autofinancement de la Communauté de Communes est améliorée malgré la baisse des dotations et ce grâce à une maîtrise des dépenses et des recettes en hausse.
- Cette dégradation des soldes intermédiaires de gestion permet néanmoins de maintenir un niveau d'investissement modéré.
- La capacité à réaliser de nouveaux investissements est liée à l'obtention des subventions espérées, à la réalité des enveloppes budgétaires estimées ainsi qu'à la poursuite de la maîtrise des dépenses de la CCBDC.

- Propositions d'admissions en non-valeur et de créances éteintes

A la suite des différentes non-valeurs déjà présentées au Conseil les services du Trésor Public continuent à assurer un suivi régulier des recouvrements et nous présentent à nouveau des non-valeurs.

Monsieur le Président rappelle que la créance est constatée irrécouvrable et présentée à l'admission en non-valeur après différentes relances et poursuites puis constatation soit de carences, d'effacement de dette, de décès ou encore de faibles montants inférieurs aux seuils de poursuite.

Ceci exposé il convient de délibérer afin de prononcer les admissions en non-valeur ainsi que les créances éteintes présentées par le trésorier pour nos différents budgets.

Budget général : 3.244,46 €
- 894,50 € au titre des créances éteintes – compte 6542 - représentant des impayés de cantine pour 620,60 €, des impayés ALSH pour 158,90 € et un impayé accueil jeunes pour 115,00 €
- 2.349.96 € au titre des non-valeurs –compte 6541 – représentant des impayés cantine pour 1.806,96 €, activités enfance-jeunesse pour 321,00 € et 222,00 € en divers

Budget annexe Ordures Ménagères : 5.380,85 € au total
- 1.171,75 € au titre des créances éteintes – compte 6542 - représentant des redevances non recouvertes (2008 à 2016)
- 4.209,10 € au titre des admissions en non valeurs – compte 6541 - représentant des redevances non recouvertes (2011 à 2016)

Budget annexe Port de Plaisance :
- 677,80 € au titre des non valeurs – compte 6541 – représentant une redevance 2016

Budget annexe SPANC :
- 122,85 € au titre des non valeurs – compte 6541 – représentant des redevances 2012 et 2013.

Les crédits sont inscrits aux différents budgets, chapitre 65 compte 6541 pour les créances irrécouvrables (non-valeurs) et 6542 pour les créances éteintes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité, prononce l'admission en non-valeur ainsi que les créances éteintes pour les créances présentées ci-dessus**

2 - Urbanisme :

- **Prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que notre EPCI exerce la compétence « Elaboration, adoption et gestion (mise à jour, modification, révision) des documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communautaire. Il est à noter que l'assemblée des maires constitue la conférence intercommunale instituée par la loi ALUR reprise par l'article L 153-8 du Code de l'Urbanisme et que celle-ci s'est réunie le Jeudi 23 février 2017.

Situation actuelle au regard des documents d'urbanisme :

Plusieurs documents d'urbanisme coexistent sur le territoire :

- le PLUi du territoire de l'ancienne communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise approuvé par délibération du conseil communautaire le 16 décembre 2015,
- les PLU de Carentan, les Veys, Méautis et Saint-Hilaire-Petitville,
- les cartes communales de Auvers, Baupte, Montmartin-en-Graignes et Saint-Pellerin,
- les autres communes sont couvertes par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) y compris des communes comme Brévands, Sainteny ou Saint-Côme-du-Mont dont les POS sont devenus caducs au 1er janvier 2016. Ce RNU implique une constructibilité limitée aux actuels espaces urbanisés et pour ces 3 dernières communes un avis conforme du Préfet.

Evolution du contexte institutionnel :

- Il est rappelé que le PLUi en vigueur ne couvre que le territoire de l'ancienne communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise car prescrit par celle-ci le 28 septembre 2011. Or, cette dernière a fusionné le 1er janvier 2014 avec la communauté de communes de Carentan en Cotentin.

- De plus, les fusions de communes (passage de 47 communes historiques à désormais 30 communes au 1er janvier 2017) amènent à des modifications d'équilibres territoriaux impactant l'aménagement du territoire et donc les documents d'urbanisme communaux.

Evolution du contexte législatif, réglementaire et prise en compte d'études en cours :

- Les PLU de Carentan, Les Veys, Méautis et Saint-Hilaire-Petitville nécessitent une révision générale pour les « grenelliser » (loi Grenelle2 du 10 juillet 2010), leur version actuelle les fragilisant juridiquement, par exemple par la non prise en compte de la Trame Verte et Bleue.

- Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Cotentin entre en révision et la compatibilité de celui-ci avec le futur PLUi devra être assurée.

- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Douve Taute approuvé le 5 avril 2016 par arrêté préfectoral devra lui aussi être pris en compte, en particulier pour ce qui concerne les territoires dits humides.

- Le Plan de Prévention des Risques Littoraux de Carentan et Saint-Hilaire-Petitville a été approuvé le 22 décembre 2015 et celui-ci a un impact fort sur les évolutions possibles de l'agglomération.

- Les conclusions de l'appel à projet « Notre Littoral pour demain » actuellement en cours peuvent elles aussi avoir des incidences fortes en terme d'urbanisme sur l'ensemble de la frange Est du territoire.

- Dans une moindre mesure, le Plan Paysage des Plages du Débarquement devra lui aussi être pris en compte.

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit que toute évolution importante (révision) d'un document d'urbanisme communal entraîne l'élaboration d'un document d'urbanisme couvrant l'intégralité du territoire de l'EPCI auquel appartient la commune.

Enfin, on peut noter que le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 a réformé le contenu du PLU pour une meilleure prise en compte des enjeux contemporains de l'urbanisme, notamment par un urbanisme de projet plus que par un urbanisme réglementaire.

Nécessité de l'élaboration d'un PLUI à l'échelle du territoire de la communauté de communes de la Baie du Cotentin

Comme indiqué précédemment, la nécessaire révision des documents communaux entraîne l'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle de l'actuel EPCI.

De plus, l'élaboration de ce document d'urbanisme va nous permettre d'acquérir une connaissance globale et partagée du territoire et de travailler en commun pour **élaborer un projet d'aménagement du territoire, véritable outil de développement durable.**

Objectifs poursuivis :

- préserver l'activité agricole en permettant son développement,

- répondre aux attentes sociétales envers un cadre de vie préservé et un renforcement des pôles de vie/pôles de service,

A ce sujet, en 2011 le SCOT du Cotentin, dans son PADD, déclinait les pôles urbains en : pôle principal pour Carentan, pôle d'équilibre à renforcer pour Sainte-Mère-Eglise et pôle de proximité pour Picauville.

Le PLUi du territoire de la communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise décline, lui, les pôles comme :
- principaux pour Sainte-Mère-Eglise et Picauville
- secondaires pour Chef du Pont et Sainte-Marie du Mont
- complémentaires pour Blosville et Ravenoville

- permettre le développement économique et l'implantation d'entreprises plus particulièrement à proximité de la RN 13, la RN 174 ou la RD 971 tout en confortant l'aspect géo-touristique du territoire,

- prendre en compte les enjeux forts que sont les zones humides et la Trame Verte et Bleue ainsi que la problématique de submersion marine.

Modalités envisagées pour la concertation :

Le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 103-2 et L 153-11 font état de la concertation indispensable qui doit présider à l'élaboration d'un PLU.

Il est proposé au Conseil communautaire les modalités de concertation suivantes :

- Communications par voie de presse y compris le journal communautaire et sur le site internet de la communauté de communes,
- Dossiers mis à disposition au siège de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin au fur et à mesure de l'avancement du projet,
- Réunions publiques,
- Mise à disposition d'un registre à la communauté de communes et dans chaque commune destiné à recevoir les remarques, avis et propositions des habitants.

Des modalités de concertation complémentaires pourront être proposées notamment au moment des temps forts en fonction des propositions du bureau d'études et des éventuels besoins ressentis.

Enfin, il est proposé de solliciter l'assistance du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement ainsi que celle du Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Modalités de collaboration avec les communes :

Le PLU intercommunal est élaboré en collaboration avec les communes.

L'article L 153-8 du Code de l'Urbanisme prévoit que « l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale arrête les modalités de cette collaboration après avoir réuni une conférence intercommunale rassemblant, à l'initiative de son président, l'ensemble des maires des communes membres ».

Conformément au Code de l'Urbanisme, la conférence intercommunale doit se réunir officiellement, à deux reprises pendant l'élaboration du PLUi :
- pour examiner les modalités de collaboration entre les communes et l'EPCI, modalités qui seront reprises dans la délibération de prescription du PLUi,
- après l'enquête publique du PLUi pour une présentation des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête.

Comme indiqué en préambule, cette conférence s'est réunie le 23 courant et a proposé les modalités suivantes :

Indépendamment du comité technique PLUi (agents de la CCBDC, PNR, CAUE, services de l'Etat suivant nécessité, …) et du comité de pilotage PLUi (élus communautaires), il est proposé la constitution d'un groupe de travail PLUi des Maires.

Ce groupe de travail PLUi des maires sera sollicité aux phases suivantes :

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable : l'avant-projet de PADD sera présenté au Groupe de Travail PLUi des Maires avant d'être soumis au débat des conseils municipaux,

- Avant-projet PLUi : il sera établi sur la base de séances de travail avec le Comité Technique, le Comité de Pilotage et les communes avant d'être soumis au Groupe de Travail PLUi des maires,

- Arrêt de projet PLUi : le bilan de la concertation et le projet de PLUi tenant compte des observations émises sera présenté au Groupe de Travail des Maires avant d'être soumis au conseil communautaire,

- Evolution du PLUi après enquête publique: le PLUi modifié pour tenir compte des avis formulés dans le cadre de l'enquête publique sera présenté au groupe de Travail PLUi des Maires avant d'être soumis pour approbation au Conseil communautaire.

Sur la base de la note de synthèse transmise avec la convocation au conseil communautaire et de cet exposé, les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le lancement d'une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Après avoir entendu l'exposé du Président de la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

1)- de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble du territoire communautaire conformément au Code de l'Urbanisme et notamment son article L 153-11 ;

2)- de charger un groupe de travail PLUi composé d'élus communautaires du suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;

3)- de mener la procédure selon le cadre défini par les articles L 132-7, L132-9 et suivants du Code de l'Urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

4)- de fixer les modalités de collaboration avec les communes spécifiées dans l'article L 153-8 du Code de l'Urbanisme telles que précédemment exposées ;

5)- de fixer les modalités de la concertation prévue par l'article L 103-3 du Code de l'Urbanisme telles que précédemment exposées ;

6)- d'établir le bilan de la concertation par délibération du Conseil communautaire au plus tard au moment de l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;

7)- de solliciter de Monsieur le Préfet l'association des services de l'Etat et donner autorisation au président pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition de ceux-ci conformément à l'article L 132-5 ;

8)- de solliciter le partenariat du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Manche pour le conseiller dans l'élaboration de son PLUi ainsi que celui du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin ;

9)- d'autoriser le Président de la Communauté de Communes à solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la Communauté de Communes correspondant aux frais matériels et d'études liés à l'élaboration du PLUi conformément à l'article L 132-15 du Code de l'Urbanisme ;

10)- d'inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude du PLUi au budget de l'exercice considéré ;

11)- d'autoriser le Président de la Communauté de Communes à signer tout contrat, avenant, convention ou marché nécessaire à l'accomplissement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Conformément au Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 132-7 et suivants et R 113-1 et suivants, la présente délibération sera notifiée :

- au Préfet,
- aux présidents du Conseil Régional et du Conseil départemental,
- aux présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture,
- au président du Comité Interprofessionnel de la conchyliculture,
- au président du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,
- à la présidente de l'établissement public de coopération intercommunale gestionnaire du SCOT du Pays du Cotentin,
- aux établissements de coopération intercommunale voisins :
  Communauté de Communes de la Côte Ouest Centre Manche, Communauté d'Agglomération de Saint-Lô agglo, Communauté d'Agglomération du Cotentin, Isigny-Omaha-Intercom,
- à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Manche,
- au représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- au Centre National de la Propriété Forestière,
- à l'Institut National d'Appellation d'Origine et de la Qualité,
- à l'Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Conformément à l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et dans les communes membres durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

M. AUBRIL précise qu'il est important de commencer les travaux. Le bureau d'études sera normalement retenu avant l'été et les travaux devraient commencer en septembre pour une durée de 2 ans.
M. LEMAÎTRE pense qu'il est dommage d'être restrictif dans les objectifs poursuivis : « permettre le développement économique et l'implantation d'entreprises notamment agro-alimentaires et logistiques… » : M. AUBRIL répond que cette précision sera enlevée.

Constitution d'un groupe de travail PLUI

Considérant la décision de prescrire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin,

Considérant la décision de charger un groupe de travail PLUi composé d'élus communautaires du suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

Le Conseil communautaire est invité dès à présent à constituer ce groupe de travail PLUi.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, à l'unanimité, désignent les membres ci-après :

Philippe CATHERINE, Danièle GIOT, Agnès BOUFFARD, Adolphe MOUCHEL, André TOURAINNE, Jean QUETIER, Jean-Pierre JACQUET, Jérôme LEMAÎTRE, Yves POISSON, Patrice LUCAS, Pierre AUBRIL, Henri MILET, Ghyslène LEBARBENCHON, Jean-Claude HAIZE, Agnès SCELLE, Hugues AUTARD DE BRAGARD, Raymonde DUJARDIN, Louis FAUNY, Jacques MICLOT, Annie-France FOSSARD, Jean DUPREY, Jean LAURENT.

3 - Questions diverses

Aucune question diverse.